

## RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

- 1 - Cette épreuve, ouverte à tous, licenciés(es) ou non, **est exclusivement réservée à la marche sans bâtons.**
- 2 - Les participants s'inscrivent soit en individuel (20 ans âge révolu), soit en équipe de quatre maximum (14 ans âge révolu). Les équipes constituées pourront être masculines, féminines ou mixtes.
- 3 - Au sein d'une équipe, l'alternance des partenaires se fera dans l'ordre et le rythme choisis par le groupe.
- 4 - Le départ est fixé le samedi à 11h00, l'épreuve se termine le dimanche à 11h00 et la remise des récompenses se fera le dimanche à 12h00.
- 5 - L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile contractée auprès des assurances GROUPAMA. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- 6 - Le comité d'organisation, en cas d'événements pouvant présenter un danger, se réserve le droit d'interrompre l'épreuve le temps nécessaire à la garantie de la sécurité des participants.
- 7 - La participation aux "24 heures de marche" est subordonnée à la présentation d'un **certificat médical de non-contre-indication à la marche en compétition** daté de moins de 1 an ou de la photocopie d'une licence FFA (Fédération Française d'Athlétisme) ou d'une licence agréée FFA de l'année en cours.
- 8 - Les accompagnateurs ou suiveurs, exclusivement marcheurs, sont autorisés à hauteur d'une personne par concurrent à l'accompagner durant l'épreuve dans le cadre horaire défini par le comité d'organisation.
- 9 - Ne peuvent participer à l'épreuve que les candidats répondant à ce règlement et ayant acquitté les droits d'inscription. Aucun remboursement ne sera fait sauf sur justificatif (certificat médical et cas de force majeure)
- 10 - L'organisation, se réserve le droit d'utiliser gratuitement votre image prise sur et lors de l'épreuve pour illustrer dans le cadre de sa promotion et ce, quel que soit le type de support.
- 11 - L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.
- 12 - **Pas d'inscription le jour même de l'épreuve**

## INFOS / ORGANISATION

- ☛ L'épreuve se déroule sur un circuit d'environ 2200m, éclairé la nuit, encerclant un site médiéval. La voie de l'épreuve est isolée de la circulation par des barrières et rubalise.
- ☛ Les dossards et le dossier de l'épreuve sont remis au point d'accueil le matin à partir de 8 heures.
- ☛ L'organisation met, à proximité du parcours, à la disposition des concurrents et accompagnateurs : parkings voitures, parkings camping-cars et caravanes, emplacements pour toiles de tente, W-C, douches, salle de repos, salle de restauration, salle de soins.
- ☛ Le ravitaillement pendant l'épreuve, un repas complet le samedi soir et un petit-déjeuner le dimanche matin sont assurés, par l'organisation, à chaque concurrent.
- ☛ Une salle de massage et de podologie est à la disposition des concurrents à partir de 10 heures le samedi au dimanche à 11 heures.
- ☛ La couverture médicale est assurée durant la totalité de l'épreuve par une équipe de secouristes, un véhicule d'évacuation rapide et une liaison de téléphonie mobile.
- ☛ Un accueil en gare est organisé à la demande (voir le bulletin d'inscription).
- ☛ Les personnes désirant arriver le vendredi soir peuvent utiliser gratuitement une salle d'hébergement commune équipée de matelas (se munir d'un sac de couchage et couverture).
- ☛ Des salles de repos équipées de matelas sont, durant l'épreuve, à la disposition des concurrents (prévoir sac de couchage et couverture).
- ☛ Les accompagnateurs peuvent prendre (moyennant une participation), avec les concurrents, le repas complet du samedi soir et le petit-déjeuner du dimanche matin (voir bulletin d'inscription).

**Inscription en ligne :** ➔ sur site internet : [www.24heuresdemarche.com](http://www.24heuresdemarche.com)

**Plus de renseignements :** ➔ sur demande par courriel à : [asso.lempreinte@free.fr](mailto:asso.lempreinte@free.fr)

➔ sur appel téléphonique aux : **06 70 50 44 58 - 06 46 32 51 10**



**Groupama**  
CENTRE-ATLANTIQUE  
la vraie vie s'assure ici



[www.marchons.com](http://www.marchons.com)  
Je marche, tu marches, marchons.com

## 24 heures de marche de Haute-Saintonge 2022

~ Bulletin d'inscription : individuel, équipe ~

A remplir et à renvoyer accompagné de votre paiement à :  
L'Empreinte, mairie, 1 place de la mairie - BP70026 - 17270 MONTGUYON

1 - Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance ..... Sexe : M  F  Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Code postal: ..... Commune : .....  
Courriel : ..... Tél. : .....

2 - Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance ..... Sexe : M  F  Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Code postal: ..... Commune : .....  
Courriel : ..... Tél. : .....

3 - Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance ..... Sexe : M  F  Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Code postal: ..... Commune : .....  
Courriel : ..... Tél. : .....

4 - Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance ..... Sexe : M  F  Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Code postal: ..... Commune : .....  
Courriel : ..... Tél. : .....

Nom de l'équipe : .....  
Arrivée en gare de :  Montendre,  St Aigulin,  Coutras, le ..... à ..... h .....  
Retour en gare de :  Montendre,  St Aigulin,  Coutras, le ..... à ..... h .....

Concurrents : droits d'inscription + ravitaillement + repas	nb : .....	x 30,00€ = .....	€
Accompagnateurs : repas samedi soir	nb : .....	x 11,00€ = .....	€
Accompagnateurs : petits déjeuners dimanche	nb : .....	x 3,50€ = .....	€
Chèque libellé à l'ordre de "L'Empreinte"			Total = ..... €

Joindre une photocopie de votre certificat de non contre-indication à la pratique de la marche en compétition datant de moins d'un an, ou de votre licence FFA (Fédération Française d'Athlétisme) ou d'une licence agréée FFA de l'année en cours.

**Lu et accepté tous les points du règlement de l'épreuve (au verso)**

Signatures (signature des parents pour les mineurs)

N° 1

N° 2

N° 3

N° 4

\*\*\*\*\* Vous recevrez la confirmation de votre inscription, par voie numérique\*\*\*\*\*

NE JETEZ PAS CE DOCUMENT, TRIEZ-LE POUR QU'IL PUISSE ÊTRE RECYCLÉ